**Affaire suivie par** : Mathieu Petit & Fañch Kerguélen
contact@villecaraibe.com
fanch.kerguelen@developpement-durable.gouv.fr
**Tél.** : 0596 58 96 28 (centre de ressources)
0596 59 58 09 (DEAL)

**Le directeur de la DEAL,**
**Le président du centre de ressources ville caraïbes,**

à

Destinataires in fine

**Objet** : cycle de qualification écoquartier – Atelier n°3

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la Politique de la ville et des lois Grenelle, les collectivités territoriales ont été amenées à organiser des démarches de participation et de concertation en amont de la définition de leurs projets d'aménagement et de quartier.
Si le fondement et la plus-value apportée par l'intégration des habitants aux projets d'aménagement et de développement n'est plus à démontrer, c'est une initiative légitime de gestion efficace des politiques publiques que de s'interroger aujourd'hui sur l'efficacité des moyens et méthodes de concertation et participation mises en place.
Enfin, dans le cas de l'aménagement ou projet de quartier, penser que la collaboration entre porteur de projet et habitants se termine à la livraison des bâtiments et espaces publics constitue une erreur. C'est bien en amont que l'interaction commence. Si l'infrastructure est terminée, la construction du quartier, entité qui procède des interactions sociales, commence seulement. Et dans cette co-construction, la capacité des pouvoirs publics à inclure la population dans toutes les étapes du projet de quartier est essentielle.

Les conséquences de l'absence ou d'une mauvaise mise en œuvre de cette concertation et participation est la livraison d'infrastructures non adaptées aux besoins et usages de la population. L'objectif d'amélioration des conditions de vie des habitants n'est alors pas atteint sans appropriation du projet. C'est d'autant plus dramatique que l'investissement financier associé est souvent conséquent.
De tels exemples existent en Martinique.

Dans le cadre de la Réforme en cours de la Politique de la ville, la mobilisation des habitants pour être acteurs de la destinée de leur quartier est un objectif réaffirmé mais souvent non atteint. Alors même que cette politique publique a été précurseur dans ce domaine. Un rapport sur la participation des habitants vient d'être remis au mois de juillet au Gouvernement et des propositions seront réinvesties dans les prochains contrats de ville.
Plus largement, entre information, concertation, coproduction, délégation des habitants et intégration de démarches ascendantes, il y a un enjeu fort de réaffirmation de la citoyenneté et de complémentarité avec le mandat représentatif des élus.

Partant des constats et de ce contexte, la DEAL Martinique et le centre de ressources Ville Caraïbe en partenariat avec le CNFPT ont souhaité axer leur 3ème atelier du cycle de qualification écoquartier sur les initiatives de participation et concertation des citoyens réalisées en Martinique non seulement lors de leur émergence mais encore dans la gestion urbaine.
La présentation des contextes dans lesquelles elles ont été réalisées, des moyens mis en œuvre, des difficultés rencontrées et des avantages retirés, sera le support à des échanges entre professionnels de l'aménagement et du développement local.

Nous vous convions donc au 3ème atelier du cycle de qualification écoquartier : **L'intégration des habitants, l'impératif d'un projet de quartier durable.**

**Le vendredi 11 octobre 2013**
**de 8h à 13h au CROSMA (Pointe de la Vierge)**

Nous vous prions de bien vouloir confirmer votre présence **par mail à l'adresse suivante, nathalie.vivies@villecaraibe.com** ou par **téléphone au 0596 68 64 52**.

Nous espérons avoir retenu toute votre attention et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le directeur de la DEAL

É. LEGRIGEOIS

Le président
du centre de ressources

J. DANIEL